

## **Motion PLRT par Céline Cortina : « Ma journée à l'école : MAÉ, pourquoi pas un projet pilote à La Tène ? »**

### **Résumé :**

Suite aux résultats favorables d'un sondage réalisé en 2020 auprès des ménages neuchâtelois, le projet de journée à école continue MAÉ (Ma journée à l'école) se poursuit avec le lancement d'un appel à projets pilotes à l'attention des communes, des cercles et des centres scolaires. Mené par l'État de Neuchâtel en coordination avec l'Association des communes neuchâteloises (ACN), l'appel à projets se déroule du 1er septembre au 10 décembre 2021.

### **Développement :**

Sur la base des résultats du sondage réalisé en 2020 et au vu de l'intérêt marqué des parents, des communes et, plus généralement, du monde politique neuchâtelois pour MAÉ (Ma journée à l'école), l'État de Neuchâtel, avec le soutien financier de la Confédération et en concertation avec l'Association des communes neuchâteloises (ACN) au travers des conférences des directeurs communaux de l'instruction publique et des structures d'accueil, lance un appel à projets pilotes auprès des communes, des cercles et des centres scolaires neuchâtelois. Avec le bien-être de l'enfant mis au centre du dispositif, les objectifs prioritaires de MAÉ sont d'améliorer la qualité de vie des familles en facilitant l'organisation de la vie familiale et la conciliation entre vies professionnelle et familiale, de promouvoir l'égalité des chances des enfants, d'assurer une meilleure accessibilité des parents au marché du travail et de renforcer l'attractivité résidentielle du Canton de Neuchâtel. Accompagné par le Réseau urbain neuchâtelois (RUN), l'appel à projets pilotes a pour but de faire émerger des concepts répondant aux besoins des familles et à l'évolution de la société par une prise en charge et un encadrement continu des élèves. À ce titre, les projets déposés devront proposer une mise en place progressive de repas de midi, de devoirs surveillés et d'une offre d'activités extrascolaires facultatives dans la journée d'école. Les projets pilotes émaneront des acteurs locaux et/ou régionaux, procédure non seulement conforme à l'organisation scolaire et parascolaire de notre canton mais surtout constituant la garantie d'une conception de projet intégrée et adaptée à l'environnement géographique et politique local. Le caractère modèle des projets, susceptibles d'être repris par d'autres écoles du canton ou d'inspirer le développement de variantes, est particulièrement recherché. La phase pilote vise également à identifier les obstacles éventuels ainsi que les éléments facilitateurs à la concrétisation du dispositif Ma journée à l'école. C'est en se référant à ces expériences concrètes que le cadre du concept cantonal MAÉ pourra être affiné. Le délai pour le dépôt des projets est fixé au 10 décembre 2021. Ceux-ci seront ensuite examinés par une commission composée d'expert-e-s des milieux concernés, puis soumis à un comité de pilotage. L'annonce des projets retenus sera faite en janvier 2022. **Ceux-ci bénéficieront du soutien financier de l'État de Neuchâtel et de la Confédération (Office fédéral des assurances sociales) pour la phase de conception qui se déroulera jusqu'à fin 2022.**

La Tène est une commune en pleine expansion, tant dans sa population avec de nouveaux quartiers d'habitation en réalisation ou en projet. Développer un projet MAÉ au sein de notre Commune serait assurément un plus pour les familles et notre tissu économique. Pourquoi ne pas également l'envisager avec les

Communes voisines avec qui nous souhaitons fusionner ?

**Demande :**

Nous demandons au Conseil communal de mener une réflexion autour de l'opportunité de répondre à l'appel à projets pilotes dans le cadre du projet Ma journée à l'école.

**Signatures :**

- Céline Cortina conseillère générale
- Ted Smith chef de groupe
- Frédéric Ryser président

La Tène, le 2 septembre 2021

